

Arcueil, le 16 JAN. 2015

Messieurs les présidents de ligue
Mesdames, messieurs les présidents de club

N°0163 /FCD/

Objet : Mesures de sécurité.

Mesdames, messieurs, *Cher Amis, chers tous,*

A la suite des récents attentats, le gouvernement a décidé le renforcement des mesures Vigipirate reprises ensuite par les différents ministères.

A ce titre, la fédération des clubs de la défense a l'honneur de souligner aux destinataires deux dispositions principales :

- le personnel des clubs de la défense se doit de faire preuve de discrétion concernant son appartenance au ministère de la défense à l'occasion des activités pratiquées (dont l'interdiction du port de l'uniforme) ;
- les clubs et les ligues se doivent de signaler à la préfecture de rattachement et à la municipalité de stationnement les manifestations sportives ou culturelles susceptibles de regrouper un public significatif.

Concernant ce sujet de sécurité publique, il est précisé que toute information utile pourra être communiquée aux services de la fédération, lesquels se tiennent également à votre disposition pour tout renseignement.

Point de contact : Monsieur Jean-Jacques BRUCKER - Tél : 01.79.86.34.89 - Courriel : j-j.brucker@lafederationdefense.fr.

Je vous prie d'accepter, mesdames, messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Soyons nous aussi vigilants.

Commissaire en chef de 1^{ère} classe
Yves GLAZ

Copies à :

- Membres du comité directeur/FCD – courriel

LA FÉDÉRATION DES CLUBS DE LA DÉFENSE

16 bis, avenue Prieur de la Côte d'Or – CS 40 300 - 94114 ARCUEIL Cedex
Téléphone : 01 79 86 34 89 - PNIA : 821 947 34 89 - Télécopie : 01 79 86 34 84
www.lafederationdefense.fr